

DynamoCoop, vademecum

Finalité

- **Statut** : SCRL-FS (Société Coopérative à Responsabilité Limitée et Finalité Sociale)
- **Objet social** : assurer et pérenniser, pour la communauté des créateurs liégeois et leurs publics, l'accès aux infrastructures dont ils ont besoin via l'achat de celles-ci.
- **Pourquoi** : l'achat de bâtiments mutualisé permet les économies d'échelle, suscite l'émulation et le partage au sein de la communauté créative, propose des lieux réellement adaptés aux demandes, protège des espaces de création et de diffusion de la spéculation immobilière et garantit leur accessibilité sur le long terme.

Bâtiments :

- **Ateliers rue Dony** : projet de 22 ateliers partagés, 1500m². 15 projets déjà présents
- **13 rue Roture** : espace scénique, ateliers-bureaux, surfaces d'exposition, petit plateau , 800 m²

Coopérer

- **Profil coopérateur** : tout citoyen ou personne morale (asbl, société, ...)
- **Prix de la part sociale** : 250 €
- **Montant maximal de parts par coopérateur** : 20 parts (soit 5000 €)
- **Durée de l'appel à l'épargne** : du 14/10/2015 au 14/02/2016
- **Épargne sollicitée auprès du public** : 200 000 € (soit 800 parts)
- **Comment coopérer** : via le site www.dynamocoop.be, onglet « Devenir coopérateur/trice »

Financement :

- **Investissement global** : 912 000 € (achat et travaux)
- **Financement** :

Les besoins		Le financement	
Prix d'achat du Hangar de Dony	263.500	Capital fixe / Fondateurs	47.000
Frais d'acquisition	45.811	Brasero / Sowecsom	100.000
Travaux d'aménagement	293.414	Appel Public à l'Épargne	200.000
Prix d'achat du Tipi en Roture	200.000	Emprunt Sowecsom pour Dony	360.000
Frais d'acquisition	30.447	Emprunt Triodos pour Roture	205.000
Travaux d'aménagement	50.000		
Matériel	3.000		
Trésorerie	25.828		
Total des emplois	912.000	Total des ressources	912.000

Fonctionnement

- **Modèle économique** : économie sociale (bénéfices réinjectés principalement dans l'outil ou les forces de travail)
- **Structure** : un CA bénévole, une AG annuelle des coopérateurs
- **Pouvoir de vote des coopérateurs** : maximum 5% des voix représentées à l'AG

Bénéfices

- **Investissement éthique** : l'objet de la coopérative n'est pas le lucre mais le soutien à la création via un projet économique alternatif concret. C'est un placement éthique et solidaire qui parie sur la création comme source d'innovation et comme contribution au redéploiement socio-économique liégeois.
- **Avantages** : ristournes sur les productions et événements des artistes hébergés par la coopérative

Dividendes :

- L'AG peut décider de rémunérer l'épargnant-coopérateur jusqu'à 6% maximum du montant investi.
- Dans les faits, Les bénéfices n'existeront pas avant 3 ans (2018)
- Ensuite nous proposerons à l'AG une rémunération d'environ 1%

Équipe

Fondateurs :

- personnes morales : Comptoir des Ressources Créatives, Jaune Orange, Fondation SMart
- personnes physiques : Marc Moura, Max Dechesne, Alex Stevens, Hugo Klinkenberg, Gérard Fourré

- **CA** : composé des fondateurs

Liens

www.dynamocoop.be
+32 493 735 481